

Une des plus belles randonnées que l'on puisse faire ! Un 3000 m, multitude de lacs et laquets, torrents, estives, forêts, environnement minéral, chemin de crête. Tout ça réuni dans une seule rando ! Sa position dominante offre un panorama sur la magnifique Réserve de Néouvielle et son point culminant, le Pic de Néouvielle. Un émerveillement pour les yeux ! Possibilité de couper la rando sur deux jours en dormant au Refuge de La Glère.

Attention, parcours très difficile. Ce parcours demande un effort physique long et/ou intense en raison d'un dénivelé ou d'une distance très important(e), soit des deux à la fois. Dans certaines situations s'ajoute l'éventualité de passages techniques et aériens.



Trace n° 42335715

Durée	8h	Difficulté	Très difficile
Distance	22,00 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	1 536 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	1 535 m	Commune	Barèges (65120)
Point haut	3 029 m	Régions	Pyrénées, Massif du Néouvielle, Lavedan
Point bas	1 505 m		

Description

Depuis Barèges, par la RD 918, avant le Tournaboup, prendre une route forestière à droite pour monter jusqu'à l'auberge "Chez Louissette" et se garer sur les multiples petits parkings en lisière de forêt.

(D/A) Du parking, rejoindre le départ du télésiège de la Piquette.

(1) Prendre plein Sud une sente enherbée jusqu'au Camp Rollot.

(2) Continuer tout droit plein Sud sur une piste carrossable le long du Ruisseau de la Glère jusqu'à une bifurcation (alt. 1 685 m).

(3) Monter plein Sud par des sentiers entrecoupant les lacets de la piste carrossable qui mène au Refuge de la Glère. Rejoindre une bifurcation.

(4) Partir à droite sur 150 m et arriver à la fin de la large piste carrossable (alt. 2 070 m).

(5) À l'intersection, prendre le chemin se dirigeant vers le Sud-Est, continuer en lacets et rejoindre le Refuge de la Glère (panneau).

(6) Continuer toujours direction Sud en surplombant le [Lac de la Glère](#) et le lac de Coume Escure.

(7) À la croisée des chemins, prendre à gauche vers l'Est en direction du Lac Det Mail.

(8) Au lac, prendre à droite direction Sud pour rejoindre ses voisins, le Lac de la Manche, les lacs Estelat inférieur et supérieur. Après ces lacs, le sentier n'est pas très marqué par endroit, bien repérer les cairns. Continuer plein Sud en longeant un petit ruisseau jusqu'à sa source.

(9) [Lac Estelat Supérieur](#). Toujours vers le Sud en direction du Col de Coume Estrète. La montée se fait dans des éboulis, donc attention aux pierres instables, mais rien de dangereux. Arriver au Col de Coume Estrète.

(10) Prendre à gauche le chemin de crête facile jusqu'à la bifurcation du retour (alt. 2 890 m).

(11) Poursuivre l'ascension sur la crête jusqu'au sommet du Turon de Néouvielle (cote 3035).

(12) Du sommet, on peut contempler les lacs de : Cap de Long, Bugarret et Couyela Det Mey, ainsi que tous les sommets alentours. Faire demi-tour par le chemin de crête jusqu'à la bifurcation précédente.

(11) Partir à droite par une sente, plein Nord, descendant aux Lacs de Maniportet (Lacs Glacé et Bleu), vestiges d'un ancien glacier.

(13) Juste après le Lac Bleu, prendre à droite, plein Est, sur sa rive Sud et longer, plein Nord, le [Lac Vert allongé](#) sur sa rive gauche jusqu'à la cote 2626 m.

(14) Juste après le Lac Vert Allongé, prendre à droite, plein Nord, à la patte d'oie pour rejoindre plusieurs laquets et la rive Sud du Lac det Mail.

Points de passage

- D/A Le Lienz**
N 42.894481° / E 0.079727° - alt. 1 505 m - km 0
- 1 Télésiège de la Piquette**
N 42.894454° / E 0.08097° - alt. 1 506 m - km 0.1
- 2 Camp Rollot**
N 42.891363° / E 0.082081° - alt. 1 558 m - km 0.46
- 3 Piste carrossable ou sentier**
N 42.872732° / E 0.085785° - alt. 1 679 m - km 2.78
- 4 Bifurcation commune A/R**
N 42.863452° / E 0.090207° - alt. 2 058 m - km 4.33
- 5 Bifurcation commune A/R**
N 42.863143° / E 0.088629° - alt. 2 068 m - km 4.46
- 6 - Refuge de la Glère (2153 m)**
N 42.86082° / E 0.090536° - alt. 2 146 m - km 5.24
- 7 Bifurcation**
N 42.854099° / E 0.09338° - alt. 2 234 m - km 6.31
- 8 - Lac det Mail**
N 42.851425° / E 0.099806° - alt. 2 345 m - km 7.09
- 9 - Lac Estelat Supérieur**
N 42.842684° / E 0.097515° - alt. 2 423 m - km 8.29
- 10 - Col de Coume Estrète (2757 m)**
N 42.831276° / E 0.100609° - alt. 2 766 m - km 9.65

Possible de prendre à gauche, les deux sentes se rejoignant au Lac Det Mail.

(15) Prendre à droite, plein Nord, vers le [Lac de la Mourèle](#), puis le Lac de Mounicot.

(16) À la bifurcation (alt. 2 110 m), prendre à droite plein Est pour faire un petit détour au Lac d'Astazou.

(17) Rebrousser chemin.

(16) Continuer tout droit plein Ouest.

(18) Au Lac de la Glère, prendre à droite et traverser le ruisseau du même nom.

(19) En pointe Sud du Lac de la Glère, continuer tout droit plein Nord en longeant le Ruisseau de la Glère. Rejoindre une bifurcation passée à l'aller.

(4) Poursuivre à gauche sur 150 m jusqu'à la large piste carrossable.

(5) Descendre par cette piste jusqu'au parking (D/A).

● **11 Bifurcation. A/R au sommet**

N 42.830209° / E 0.102765° - alt. 2 879 m - km 9.87

● **12 Turon de Néouvielle (cote 3035)**

N 42.827797° / E 0.107707° - alt. 3 029 m - km 10.37

● **13 - Lac Bleu de Maniportet**

N 42.838113° / E 0.103772° - alt. 2 677 m - km 11.84

● **14 - Lac Vert allongé**

N 42.841686° / E 0.106714° - alt. 2 625 m - km 12.51

● **15 - Lac de La Mourèle**

N 42.851499° / E 0.102036° - alt. 2 347 m - km 13.91

● **16 Bifurcation. A/R au lac**

N 42.859717° / E 0.09843° - alt. 2 205 m - km 14.94

● **17 - Lac d'Astazou**

N 42.859981° / E 0.100329° - alt. 2 220 m - km 15.11

● **18 - Lac de la Glère**

N 42.860002° / E 0.093991° - alt. 2 106 m - km 15.69

● **19 Ruisseau de la Glère**

N 42.86125° / E 0.091635° - alt. 2 099 m - km 15.94

● **D/A Le Lienz**

N 42.894497° / E 0.07973° - alt. 1 505 m - km 22

Informations pratiques

Randonnée très difficile de par sa longueur et son dénivelé.

Pas de passage technique.

À entreprendre en l'absence de neige au sommet.

Possibilité de couper la rando sur deux jours en dormant au Refuge de La Glère.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-turon-de-neouvielle-2/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

4

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

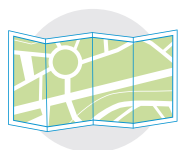
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



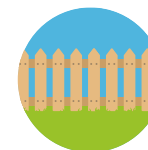
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



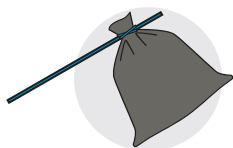
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



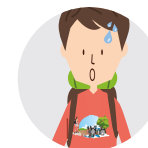
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.